



RENCONTRES LOCALES DE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ ET PARTENARIAT (RL-DPPP) : 14 COMMUNES, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

CAPITALISATION D'INITIATIVES LOCALES



AOÛT 2025

Mis en œuvre au Bénin par :



En partenariat avec :



Rencontres Locales de Dialogue Public-Privé et Partenariat (RL-DPPP) : 14 communes, une nouvelle dynamique de développement local



Sommaire

ÉDITO

02

POURQUOI IYBA-SEED AU BENIN ET SES PARTENAIRES SOUTIENNENT CETTE NOUVELLE DYNAMIQUE TERRITORIALE ?

03

CE QUE PENSENT LES ACTEURS LOCAUX DES RL-DPPP

07

RL-DPPP OU QUATORZE EXPÉRIENCES LOCALES INSPIRANTES

09

SYNTHÈSE TRANSVERSALE

22

AUTRES RECOMMANDATIONS

25

REMERCIEMENTS

25

ÉDITO



« Ces rencontres ont établi une connexion entre acteurs du secteur privé et ceux du secteur public, dans chaque commune. Ce fut une grande opportunité qui a été donnée aux opérateurs économiques locaux de se positionner sur des projets de leur territoire et pour d'autres, d'exposer leurs préoccupations face à l'autorité pour que des solutions soient trouvées. De l'autre côté, les autorités communales ont constaté qu'ils avaient des entrepreneurs dévoués qui n'ont qu'une seule attente, celle de pouvoir collaborer étroitement avec la mairie dans un environnement propice au dialogue permanent. Ce magazine rend hommage à cette énergie collective. Une tentative simple mais sincère de garder trace, tirer des leçons et amplifier ces voix locales. »

“

Ces rencontres ont établi une connexion entre acteurs du secteur privé et ceux du secteur public

Olivier NOUKPOKINNOU

Coordonnateur du projet IYBA-SEED au Bénin

POURQUOI IYBA-SEED AU BENIN ET SES PARTENAIRES SOUTIENNENT CETTE NOUVELLE DYNAMIQUE TERRITORIALE ?

• Présentation synthétique du projet IYBA-SEED

Le projet IYBA-SEED au Bénin (Investir dans les jeunes entreprises en Afrique : Soutenir le développement des écosystèmes entrepreneuriaux) s'inscrit dans l'initiative Team Europe, visant à créer des emplois décents pour les jeunes et les femmes tout en renforçant les économies résilientes en Afrique subsaharienne. Ce projet renforce les écosystèmes entrepreneuriaux pour améliorer l'accès aux services de développement des entreprises, financiers et non financiers.

Pour atteindre cet objectif, le projet se concentre sur les jeunes entreprises et leur environnement.

Le projet IYBA-SEED au Bénin est organisé selon quatre (4) composantes : (i) Développement des capacités et des réseaux, (ii) Amélioration de l'Environnement des affaires, (iii) Promotion de la Culture entrepreneuriale et (iv) Cartographie des écosystèmes et gestion des connaissances.

Au Bénin, le plan d'action pays a été orienté sur le renforcement des écosystèmes des collectivités territoriales des 4 départements méridionaux, en vue d'améliorer dans le développement économique local des territoires ciblés. Les activités sont regroupées à travers cinq (5) interventions :

- Définition participative, organisation et suivi des écosystèmes opérationnels ;
- Soutien aux initiatives « public-privé » locales pour la compétitivité des affaires ;
- Développement et promotion des Centres Locaux pour l'Entrepreneuriat et l'Emploi (CLEE) ;
- Promotion de la culture entrepreneuriale à travers la transformation des mentalités et le réseautage des universités pour travailler sur les défis des collectivités locales ;
- Organisation d'une Quinzaine de Jeunes Entreprises et des Rendez-Vous médias réguliers.

Le projet IYBA-SEED (Investir dans les jeunes entreprises en Afrique - Soutenir le développement de l'écosystème entrepreneurial) a démarré en janvier 2023 et prendra fin en novembre 2026. Il est implémenté dans cinq (5) pays à savoir l'Afrique du Sud, le Bénin, le Kenya, le Sénégal et le Togo. Au Bénin, le projet IYBA-SEED est mis en œuvre par le consortium SNV Organisation Néerlandaise de Développement et Expertise France.

● Enjeux de la promotion des RL-DPPP et cadre d'appui

L'organisation des Rencontres Locales de Dialogue Public-Privé et de Partenariat (RL-DPPP) constitue une action phare du projet IYBA-SEED au Bénin dans le cadre de la mise en œuvre de sa composante dédiée à l'amélioration de l'environnement des affaires. En effet, la tenue de ces rencontres dans quatorze (14) communes vise à instaurer des cadres de concertation inclusifs et structurés entre les autorités locales et les acteurs économiques, en vue de favoriser la compétitivité des entreprises, stimuler l'investissement local et soutenir la création d'emplois décents pour les jeunes et les femmes.



RL DPPP

Image de quelques participants



RL DPPP

Image de quelques participants

Cependant, pour garantir la pertinence, la cohérence et l'efficacité de ces dialogues locaux, il est apparu indispensable de renforcer en amont les capacités des principales parties prenantes communales. Du jeudi 10 au vendredi 11 juillet 2025, les maires, secrétaires exécutifs et agents responsables du développement économique local ont alors été conviés à un séminaire d'échange, de réflexion et de renforcement de capacités sur le Dialogue Public-Privé (DPP) et le Partenariat local par le fait qu'ils jouent un rôle central dans l'animation du tissu économique local et dans la

facilitation des relations entre acteurs publics et privés. Leur compréhension des enjeux du dialogue public-privé, leur maîtrise des outils techniques ainsi que leur capacité à structurer et à accompagner des initiatives partenariales étaient donc déterminantes pour le succès des RL-DPPP. Bien avant, c'est un atelier technique de trois (03) jours, tenu du mercredi 02 au vendredi 04 juillet 2025, dans la ville de Porto-Novo, qui a réuni une vingtaine de participants issus des structures partenaires : CCI-Bénin, ANCB, ReNEJ, APIEX, ADPME, DGI, etc.

Deux rencontres durant lesquelles, ont eu lieu des travaux en plénière qui ont notamment consisté d'une part, en la présentation du contexte général du projet IYBA-SEED au Bénin, aux acteurs. D'autre part, à réaliser des travaux en groupes thématiques au cours desquels, les participants répartis en groupes de travail ont développé des modules sur : les fondements et enjeux du dialogue public-privé au niveau local, la cartographie des acteurs économiques et la typologie des partenariats, les mécanismes de concertation et d'animation des cadres de dialogue, l'identification et le montage de projets public-privé, les outils de suivi-évaluation et de pérennisation des partenariats. Les participants répartis en binômes thématiques ont produit des supports sur des thématiques spécifiques liées au Dialogue Public-Privé (DPP) ; au Partenariat Public-Privé (PPP) ; à la Loi n°2020-03 sur la promotion des MPME au Bénin ; au guide du créateur d'entreprise et outil digital de la CCI-Bénin ; à la fiscalité et avantages pour les entreprises.

Pour finir, les échanges ont porté sur la finalité des Rencontres Locales de Dialogue Public-Privé et de Partenariat (RL-DPPP) : Offrir un cadre d'échange régulier entre les autorités communales et les acteurs économiques locaux ; Identifier les défis spécifiques à chaque territoire et formuler des réponses adaptées ; Favoriser l'émergence de partenariats public-privé autour de projets structurants pour le développement local. Une discussion ouverte a permis de soulever les préoccupations liées à l'opérationnalisation du dispositif envisagé par les communes : Comment faire en sorte que le DPP soit institutionnalisé dans chaque commune, et non perçu comme un événement ponctuel ? Quelle posture doit adopter le maire dans la conduite du dialogue ? Quels outils utiliser pour structurer les échanges, capitaliser les résultats et assurer la continuité ? Des approches de solutions sont trouvées.



Atelier Technique Dialogue Public-Privé
Porto-Novo



Atelier Technique Dialogue Public-Privé
Porto-Novo

Le séminaire d'échange, de réflexion et de renforcement de capacités ayant rassemblé les maires, secrétaires exécutifs et agents responsables du développement économique local est justifié à plusieurs titres :

Sur le plan stratégique, il a permis aux autorités communales de s'approprier les objectifs du projet IYBA-SEED au Bénin, notamment en matière de promotion de partenariats locaux durables et de dynamisation des écosystèmes entrepreneuriaux territoriaux.

Sur le plan technique, il a fourni aux participants les connaissances et outils nécessaires pour organiser, animer et pérenniser les cadres de dialogue public-privé au sein de leurs communes, en s'appuyant sur des méthodologies harmonisées et des canevas validés collectivement.

Sur le plan opérationnel, le séminaire a servi à poser les bases pratiques de l'organisation des RL-DPPP à travers :

- la mise en place des comités locaux d'organisation sous l'égide des maires,
- l'élaboration concertée d'un calendrier global des rencontres,
- la pré-identification des acteurs économiques et sociaux clés à impliquer,
- la définition des outils de suivi et de rapportage permettant d'en assurer la traçabilité et l'évaluation.



Jonas S. GBENAMETO, Maire de Sèmè-Kpodji
Représentation du Président de l'ANCB



Instant travaux de groupe
Participants au séminaire

Au-delà de l'acquisition de compétences, cette rencontre préparatoire des RL-DPPP a également offert un espace de partage d'expériences et de co-construction entre communes et partenaires techniques, afin d'aboutir à une compréhension commune des attentes et des modalités de mise en œuvre. Elle a permis de garantir l'alignement des approches et favoriser l'adhésion des parties prenantes, gage de succès pour les prochaines RL-DPPP et pour la durabilité des initiatives qui en découleront.

CE QUE PENSENT LES ACTEURS LOCAUX DES RL-DPPP

Rencontres Locales de Dialogue Public-Privé et de Partenariat



ENGAGÉS POUR PÉRENNISER LES CONCERTATIONS PUBLIC-PRIVÉ !

Ce n'est pas la première fois que nous nous retrouvons dans cette salle pour parler dialogue et partenariat public-privé mais c'est la première fois que la jeunesse est fortement impliquée



Amavi Gervais Hounkpe Houenou

Maire de Lokossa



Le problème est que quand les investisseurs viennent nombreux pour investir pendant que les locaux croisent les bras faute de motivation, à la longue il y a tension",



Marc Aïssi, acteur du secteur privé,

soutenu par Ulrich Sylviano, également acteur du secteur privé.

Je pense que quand les questions de développement communale deviennent préoccupantes, il est important de créer un cadre de concertation. Je suis très rassuré que cette séance sera porteuse de fruits"



Gabriel Kpatenon,

promoteur d'entreprise, représentant le secteur privé.



RL-DPPP OU QUATORZE EXPÉRIENCES LOCALES INSPIRANTES

ENFIN ! LES COMMUNES LOKOSSA ET HOUÉYOGBÉ DÉVELOPPENT UNE ACTION DE PROXIMITÉ POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ DE LEUR TERRITOIRE

Cette initiative soutenue par la CCI Bénin, l'ANCB, l'ADPME, l'APIEx, la ReNEJ, la DGI et le Ministère de la Décentralisation est rendue possible grâce à l'appui de IYBA-SEED au Bénin.

A Lokossa, un dialogue sur le partenariat public-privé a eu lieu. C'est une rencontre avec les acteurs du secteur privé qui vise à exposer les spécificités et les opportunités qu'offrent la loi sur le partenariat public-privé. Monsieur Felix Yaovi Akplakou, représentant le secteur privé et monsieur le maire de la commune, Monsieur Amavi Gervais Hounkpe Houenou, décrivent une main tendue à la jeunesse entrepreneuriale pour aboutir à un développement local.

Des échanges constructifs entre les parties prenantes, sur l'état des lieux de l'entrepreneuriat local dans la commune de Lokossa,

les contraintes et défis qui y sont liés, en sont ressortis des solutions envisageables pour un impact social ou humain pour toute la communauté de la ville Lokossa.

Ouvrant officiellement les échanges, le maire de la commune de Lokossa a salué les acteurs et la présence remarquée de la jeunesse : "...Le développement local se repose sur la jeunesse entrepreneuriale...Ce n'est pas la première fois que nous nous retrouvons dans cette salle pour parler dialogue et partenariat public-privé mais c'est la première fois que la jeunesse est fortement impliquée".



Il a martelé la disponibilité de toute son équipe à accompagner toute idée de projet qu'apporteraient les jeunes de sa commune dans le sens du partenariat public-privé. Pour lui, bien évidemment, construire un partenariat public-privé a des règles. Et c'est pour éviter des conflits éventuels dans le cadre d'un partenariat public-privé qui pourrait naître avec les jeunes entrepreneurs que se tient la rencontre du jour avec les acteurs du secteur privé.

A Lokossa, "les jeunes de plus en plus manquent de coaching et de suivi pour développer et concrétiser les idées de projet. Ils ont donc besoin d'accompagnement", a avoué Monsieur Comlan Bernard Demalon, conseiller en emploi à l'Agence Nationale pour l'Emploi. Toujours pour dire combien ce genre de dialogue est la bienvenue à Lokossa dans le département du Mono pour aider à créer et développer des projets solides et utiles. Il a, par ailleurs, invité les jeunes entrepreneurs à une prise de conscience collective pour éviter des fuites après obtention de subvention, évoquant l'expérience de l'Agence Nationale pour l'Emploi avec les jeunes.

Une implication exceptionnelle de l'édile, Monsieur Cyriaque Domingo aux échanges, a marqué la rencontre qui s'est également tenue dans la commune de Houéyogbé dans le département du Mono. Ici, l'exposé de la loi sur le partenariat public-privé a retenu l'attention de la jeunesse. Monsieur Gildas Bessougla du Service de la Législation et de la Coopération Internationale de la Direction Générale des Impôts et le Receveur des impôts de Houéyogbé, Razack Sidi ont, pour finir, animé une communication sur la fiscalité de l'entreprise ; une formation sur la gestion et le fonctionnement d'une entreprise.

“ L'innovation sociale a pris la route dans les communes.



RL-DPPP : Allada et Tori Bossito promettent d'installer un Cadre de Concertation DPPP pouvant consolider les efforts de développement local

Emboîtant les pas aux autres communes du Bénin, les autorités municipales des communes d'Allada et Tori Bossito ont tenu une rencontre avec les acteurs du secteur privé de leur territoire. Un dialogue de deux jours avec ces acteurs qui jouent un rôle éminemment important dans le processus du développement à la base. A Allada et à Tori Bossito dans le département de l'Atlantique, comme dans d'autres, le mécanisme de mise en place du Dialogue Partenariat Public-Privé préoccupe les acteurs.

A Allada, le spécialiste des questions entrepreneuriales, Monsieur Stanislas Monbaba, a introduit lundi, la problématique de l'entrepreneuriat local avec un état des lieux des initiatives innovantes dans la commune. Avec les acteurs concernés, il a abordé, ensuite les défis et contraintes avant d'appeler à réfléchir aux solutions envisageables.



Les explications apportées sur la loi régissant le partenariat public-privé au Bénin et celle qui encadre le développement des PME, par les représentants des structures venues accompagner cette démarche en cours dans les communes, ont fait éclore quelques préoccupations au sein des acteurs du secteur privé. D'abord, il s'agit des difficultés d'accès à l'information et au financement de projets innovants. A en croire ces acteurs du privé, le retard dans les paiements des factures après prestation de service à l'État constitue un élément essentiel qui n'encourage pas une collaboration public-privé.

L'absence d'un cadre de concertation entre acteurs publics et privés a été fortement décrié dans les deux communes. Pour sa part, Monsieur Akpahounka Coffi, promoteur d'entreprise à Allada a posé un problème de soutien aux entreprises locales évoquant le processus de passation des marchés dans les communes. Au rang des solutions envisageables après consultation, les parties prenantes ont à l'unanimité, opté pour la mise en place d'un cadre de concertation qui regroupera des acteurs stratégiques issus des secteurs public comme privé. Le secteur privé a imploré les acteurs municipaux à institutionnaliser ledit cadre. Une commission sera mise en place pour y veiller, ont-ils promis. Objectif, limiter les incompréhensions entre acteurs du développement local.

Un volet formation était également au cœur de la rencontre avec les acteurs du secteur privé de la commune d'Allada. Monsieur Boris Gbedinhessi, inspecteur des impôts en service à la Direction du Contrôle fiscal et du Renseignement de la DGI, a partagé avec les jeunes entrepreneurs en l'occurrence, tout ce qu'il faut savoir en matière d'impôt. "Payer l'impôt, c'est participer aux charges de l'État", a-t-il indiqué dans ses propos liminaires. Il a expliqué le processus de création d'entreprise au Bénin qui est totalement simplifié, les formes d'entreprise. Il a développé le fonctionnement des impôts à savoir : la TPS, l'IBA, l'IS, l'AIB, la TVA, le VPS, l'ITS, la contribution des patentes, la TVM, la TFU et l'IRF. Les opérateurs économiques ont saisi l'occasion pour demander la différence entre l'ITS et le VPS. L'inspecteur des impôts a éclairé leur lanterne.

Même engouement noté à Tori Bossito quant à cette dynamique en marche au niveau des collectivités territoriales et qui vise le développement de l'économie locale grâce à une forte implication des acteurs du secteur privé. A Tori Bossito, l'état des lieux de l'entrepreneuriat local en plus des opportunités d'accroissement des PME développées par les structures venues en appui a fait comprendre aux uns et aux autres les réels défis du développement à la base. Ici, les échanges ont abouti, séance tenante, à l'installation d'un comité d'orientation de cinq membres, dénommé "Cadre de concertation pour le Dialogue Public-Privé et Partenariat".

Prêtes à œuvrer pour un partenariat public-privé plus impactant avec le soutien de IYBA-SEED, projet mis en œuvre au Bénin par SNV en consortium avec Expertise France.

Cap sur Cômè, Grand-popo, Abomey-Calavi, Sô-Ava, Adjarra et Porto-Novo

Ici, les communes entreprennent des échanges avec les opérateurs économiques et les jeunes pour booster le développement local. C'est également l'occasion d'enrichir les connaissances des jeunes entrepreneurs sur les thématiques tels que la fiscalité et la formalisation des entreprises.

Le maire d'Adjarra, monsieur Germain Sourou Wanvoegbe, a donné le top dans sa commune avec un message fort lancé aux filles et fils d'Adjarra parlant de l'urgence d'une telle rencontre entre les acteurs du privé et du public qui ouvre la voie à des possibilités de collaboration pour le bonheur de la commune. "Le développement local ne se décrète pas. Il se bâtit à travers la synergie des acteurs", a dit, monsieur Germain Sourou Wanvoegbe. Pour lui, c'est du devoir de la commune de soutenir les filles et fils qui osent dans la création de l'emploi : "J'espère que cette rencontre marquera un tournant définitif en faveur de l'essor de l'économie locale".

"Des opportunités existent pour accompagner les jeunes dans des emplois indépendants", a rassuré la responsable de l'Unité Locale de Promotion de l'Emploi, madame Léontine Mahoutin Keke, même s'il y a encore des jeunes qui n'en sont pas encore au courant. Elle a développé le dispositif Azoli mis en place par le gouvernement via l'AnpE et qui a déjà impacté des centaines de jeunes à Adjarra, à travers le Projet d'Inclusion des Jeunes dans les domaines comme l'agriculture, l'héliciculture, la cuniculture et l'agroalimentaire : "Des jeunes ont été formés sur les qualités entrepreneuriales et soutenus jusqu'à la création de débouchés". A l'en croire, toujours dans le cadre de ce projet, des jeunes d'Adjarra ont pris de subvention et ont malheureusement détourné les fonds à d'autres fins. D'autres encore ont même quitté la commune du fait de la proximité avec le grand géant de l'Est. Mais des garde-fous ont été mis ensuite, a-t-elle précisé.

Sur la problématique de l'entrepreneuriat local, le Plan de Développement Communautaire (PDC), a été détaillé avec les objectifs. Il comprend plusieurs programmes que sont : les Programme de Création d'un Environnement Favorable au Développement de l'Economie Locale, Programme de Développement Social et Communautaire, Programme de Renforcement de la qualité de la Gouvernance Locale et d'amélioration des performances de l'administration communale, Programme Transversal d'Assainissement de l'Environnement et de la Prise en compte des Cibles Marginalisées.



RL- DPPP ADJARRA
Participants à la rencontre

Augustin Govoechan, directeur du Développement Local et de la Planification, a conduit l'exposé avec l'écoute attentive des acteurs du secteur privé afin de voir les pistes de partenariat public-privé possibles. "Les gens ont envie d'investir dans le système que vous avez décrit mais fuient... Je ne vois pas les autorités locales soutenir les entrepreneurs ici", se désolent quelques acteurs du privé. Ils ont demandé à ce que les autorités locales soutiennent véritablement les acteurs locaux dans leur volonté d'aider leur commune. "Ne craignez pas les impôts", s'est exclamé un autre acteur. "Aujourd'hui, nous n'avons plus aucune raison de fuir les impôts. Si vous êtes acteur du privé et vous souhaitez vous mettre en partenariat avec votre commune, il y a beaucoup d'avantages que vous confèrent actuellement les textes", a renchéri Yves Aïkpe qui a soulevé le problème de la méconnaissance des textes fiscaux.

A Adjarra, le maire et les acteurs du secteur privé ont émis le souhait de pérenniser ce dialogue dans un cadre où les préoccupations des acteurs du secteur privé rencontrent l'écoute attentive des acteurs municipaux. "Adjarra croit en ses filles et fils et à la capacité d'innovation de la jeunesse", a dit le maire.

Porto-Novo a aussi la même vision. La rencontre avec les acteurs du secteur privé à la mairie de Porto-Novo a permis de fournir assez d'informations aux jeunes entreprises. "Nous avons eu à parler de tout ce qui est responsabilité fiscale et la vie de l'entreprise. Une séance animée par plusieurs structures comme l'DGI, la CCI Bénin... J'avoue qu'il y avait certaines informations que je n'avais pas. En tant qu'entrepreneur, à partir d'aujourd'hui, je compte me rapprocher de plus en plus de ma commune, de la CCI Bénin pour ne plus rater les informations et opportunités qui entourent le domaine de l'agroalimentaire par exemple", a confié Kassirath Sikirou, acteur cible. Pour elle, la jeunesse a une part active à jouer dans le développement local.



L'initiative en cours dans les communes du Sud Bénin est appuyée par IYBA-SEED grâce au financement de l'Union Européenne et de la France au Bénin.

RL-DPPP : Comè, Grand-Popo, Ouidah, Sô-Ava, Abomey-calavi, Cotonou, Adjara, Porto-Novo et Sèmè-Kpodji, même vision

“

Booster l'économie locale en misant sur le Dialogue et le Partenariat Public-Privé

Au Bénin, les collectivités territoriales ont décidé de booster leur économie locale et adoptent déjà des stratégies conséquentes. Elles comprennent que le développement local passe par la mise en confiance des acteurs du secteur privé.

A Ouidah, le maire Christian Houetchenou a détaillé les raisons ayant motivé l'initiation de ce dialogue avec les acteurs du secteur privé : "Dès que nous sommes arrivés à la tête de la cité historique de Ouidah, nous avons compris que l'un des défis sur lesquels nous devons travailler, est : structurer une économie locale forte qui puisse nous permettre d'accroître les ressources propres de la commune à travers les Hommes d'affaires et pour permettre d'assurer aux jeunes la création de l'emploi, donc enrayer la question du chômage qui débouche souvent sur l'insécurité". La séance de ce matin est alors l'aboutissement de ce long processus. Christian Houetchenou a rassuré de la disponibilité de ses services à accompagner toute idée de projet qui va cadrer avec le PDC de la commune : "Nous avons tout le temps présenté à d'autres acteurs étrangers les opportunités dans la ville de Ouidah. Il est temps de les présenter aussi aux filles et fils de Ouidah qui ne savent pas encore tout ce qu'ils sont en train de rater comme opportunités".

Le promoteur d'entreprise, Gabriel Kpatenon, représentant le secteur privé à la rencontre, n'ira pas par quatre chemins pour dérouler les peines qu'endurent les acteurs du privé de Ouidah qui veulent bien accompagner leur commune à la création de la richesse : "Je pense que quand les questions de développement communale deviennent préoccupantes, il est important de créer un cadre de concertation. Je suis très rassuré que cette séance sera porteuse de fruits.... Si nous prenons le contexte de Ouidah, il faut vraiment oser pour investir à Ouidah. Quitter Cotonou pour venir investir à Ouidah n'est pas facile puisque tout le monde veut concentrer les énergies vers les villes principales. Pourtant, nous qui sommes restés, la mairie ne nous accompagne pas". Il a évoqué la question du foncier à Ouidah.



RL- DPPP OUIDAH, Août 2025

"L'environnement foncier propice à l'investissement n'existe pas à Ouidah", a-t-il dit. "Et la procédure d'obtention du permis de construire est bien longue et pénible", a confié un autre acteur, Lawal Abdelaziz, chef d'entreprise, qui a souhaité qu'une telle rencontre soit pérenne pour le bonheur des jeunes entrepreneurs qui souffrent de formation et de manque de financement. "Nous n'avons qu'une seule banque à Ouidah par exemple. Il n'y a pas de main d'œuvre qualifiée pour les entreprises à cause de la paresse des jeunes", s'est-il désolé. Il renchérit : "Mieux, avant même la création de l'entreprise, l'impôt est déjà présent. Ce sont des aspects qui n'encouragent pas et constituent un frein à l'entrepreneuriat local à Ouidah". "Il faut un cadre pour favoriser l'engouement au sein des acteurs", a-t-il demandé de toutes ses forces. Marc Aïssi et Ulrich Sylviano, aussi acteurs du secteur privé vont plus loin : "le problème est que quand les investisseurs viennent nombreux pour investir pendant que les locaux croisent les bras faute de motivation, à la longue il y a tension".

Pour le maire, la commune a besoin de ses enfants et il faut se mettre au travail :

“

La loi sur le partenariat public-privé a déjà assoupli les conditions de partenariat avec les mairies et donc les opérateurs économiques locaux doivent se rapprocher de nous, pour qu'on travaille ensemble. Des projets sont là et attendent la contribution de chacun"



Il a fait, le tour du PDC 2025-2028 et cité quelques projets. Il s'agit de faire par exemple de la commune de Ouidah une commune touristique très prospère d'ici 2028 et la première opportunité qui s'offre est le foncier immobilier.

A Abomey-Calavi, ils ne sont pas à leur début dans le processus d'instauration d'un cadre de concertation public-privé. Seulement qu'ici, les choses ne se sont pas passées comme prévu. "Il y a deux ans, on a eu le privilège d'animer le premier dialogue public-privé ici, qui avait porté sur la présentation des opportunités et les potentialités de la commune, présentées par la direction de la planification aux opérateurs économiques de la commune d'Abomey-Calavi. La deuxième étape de ce premier dialogue avait été la co-crédation des idées de projets qui attendaient d'être prioritaires pour faire objet d'études. L'exercice a été conduit en son temps par les deux acteurs, du secteur privé et du secteur public", a fait noter Alain Zomadi, Expert-Conseiller en Dialogue Public-Privé et en Partenariat Public-Privé. Le cadre de concertation institué en ce temps par arrêté pris par le maire avait même une feuille de route appuyée de recommandations. Il s'agit entre autres de : œuvrer à

l'amélioration du climat des affaires, identifier les idées de projets d'investissement structurants à financer dans la commune d'Abomey-Calavi. Mais deux années sont écoulées et il y a eu un peu de léthargie.

.....

"Rien n'a bougé parce qu'aucun des membres des comités du cadre de concertation n'est connu", ont fait savoir Thomas Tape et Patrick Kougbetode, respectivement, Président de la Commission des Affaires Économiques et Financières de la commune d'Abomey-Calavi et président des transformateurs. Pour Alain Zomadi, Expert-Conseiller en Dialogue Public-Privé et en Partenariat Public-Privé, la rencontre du jour avec les acteurs est venue réactiver les choses. Après des échanges nourris, les parties prenantes ont décidé d'opérationnaliser ledit cadre de concertation d'ici fin septembre avec l'accompagnement de l'autorité communale. Des lettres seront adressées aux institutions et aux structures associées. Un rapport de séance sera déposé à l'autorité dans ce sens.

Le dialogue du jour dans la commune d'Abomey-Calavi a surtout permis d'identifier les nouveaux problèmes et de trouver des solutions.

.....

"Désormais le secteur privé et la commune ont un destin commun", a dit Thomas Tape pour clôturer la rencontre. IYBA-SEED grâce au financement de l'Union Européenne et la France, soutient cette initiative des mairies en cours dans une quinzaine de communes du Sud Bénin.



Désormais, secteur privé et secteur public, c'est destin commun

RL-DPPP : Renforcement des capacités des acteurs économiques locaux de Sèmè-Kpodji

Aiguiser les compétences des acteurs du secteur privé pour leur permettre une franche collaboration avec la mairie pour des objectifs de développement local, c'est le but des échanges du jour. Des outils pratiques de gestion ont été partagés par des représentants de la CCI Bénin, la DGI avec les entrepreneurs locaux.

La commune de Sèmè-Kpodji espère désormais compter sur des acteurs locaux capables de relever le défi de développement local avec elle. Au cours de cette deuxième journée de rencontre locale sur le Dialogue Partenariat Public-Privé à Sèmè-Kpodji, Yves Aïkpe, personne ressource, a animé deux communications. D'abord sur la loi N°2020-03 du 20 mars 2020 portant sur la promotion et le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME)

qui vise à créer un environnement favorable à la croissance et au développement de ces entreprises, qui jouent un rôle crucial dans l'économie béninoise en général et dans l'économie locale en particulier. De sa présentation, il faut comprendre que ladite loi simplifie les procédures de création en réduisant les délais et les coûts, offre des facilités financières, fiscales et administratives tout en soutenant la croissance des MPME et encourageant la participation des MPME aux marchés publics et privés.



Enfin, sur la loi N° 2024-30 du 23 juillet 2024, portant cadre juridique du partenariat public-privé en République du Bénin, plusieurs possibilités de collaboration avec la mairie sur des projets innovants économiquement et socialement rentables, ont été exposées : "les PPP proposent divers modes de financement, comme le financement de projet et le financement d'entreprise... En tant que MPME, vous pouvez aller en partenariat avec votre commune pour la réalisation d'une infrastructure ou vous pouvez aller au PPP pour financer et pour l'exploitation, la réparation et la maintenance d'infrastructures de votre commune... En somme, tellement de mesures en matière de financement, fiscalité et d'accompagnement des MPME, qui doivent vous encourager, vous inciter à la création d'entreprise, à la collaboration avec l'autorité communale sur la question de l'entrepreneuriat local". "Mais il faut se conformer aux textes en tant qu'entreprise avant de se positionner sur un marché public", a-t-il ajouté. Il a donné un certain nombre de pièces nécessaires à la formalisation d'une entreprise en République du Bénin.

Plusieurs préoccupations sont issues de ces échanges. Premièrement, Bruno Adjassa, président de la Commission chargée de la Coopération et des Relations avec

les Institutions au niveau de la commune de Sèmè-Kpodji a semblé rester sur sa faim. "Y a t-il un suivi dans la distribution des opportunités ouvertes aux MPME", a-t-il demandé.

Paul Midedji, Chef Service Juridique à la mairie de Sèmè-Kpodji va dans le même sens et pose le problème de la mise en œuvre des textes : "Les textes sont jolis, mais l'effectivité sur le terrain est tout autre". La présidente des femmes maraîchères de la commune, Henriette Kpadonou partage cette réflexion. Toutefois, Paul Midedji a invité ses amis entrepreneurs à se rapprocher des structures comme



l'ADPME, l'APIEx, la CCI Bénin pour avoir des informations utiles sur les offres disponibles histoire de jouer leur partition. Jacob Djissou Dossou, président des pisciculteurs, a soulevé une autre forme de difficulté : "L'autorisation de la mairie pour l'exploitation de bas-fonds dans le village Bopa dans l'arrondissement de Djeregbe à des fins de maraîchage et de pisciculture, bloque par exemple une activité"

Le directeur du Développement Local et de la Planification à la mairie de Sèmè-Kpodji, Sébastien Hounyo Assou, a apporté une réponse succincte à ces inquiétudes soulevées par les partenaires du privé. "Le terrain indiqué dont parle monsieur Djissou qui est censé appartenir à la mairie, on est allé sur le site on découvre qu'il y a un autre propriétaire derrière. La mairie ne peut pas se lever pour casser la maison d'autrui... Monsieur Djissou sait... Maintenant, les marchés publics sont encadrés par des textes. Et il y a des canaux de publication des avis d'appel d'offres qui existent. Les avis sont régulièrement affichés et consultables au niveau du tableau d'affichage de la mairie, la maison des artisans, le portail web de la mairie...". "Cela vous amène à chercher l'information", a dit Yves Aïkpe aux entrepreneurs pour conclure. D'autres questions à savoir : "Qu'est-ce que le chiffre d'affaires ? Quelle est la différence entre établissement et entreprise", ont alimenté les débats.

Afin d'outiller les acteurs du secteur privé dans le processus de l'entrepreneuriat local, une autre communication sur les prédispositions à la création de l'entreprise, a été développée par le représentant de la CCI Bénin, Rahamani Madjidi, chef Service Formation Académique à la CCI Bénin.



RL- DPPP SEME-KPODJI, Août 2025

"S'informer et se former par rapport à ce qu'on veut faire en tant est important. Lorsque vous voulez vous lancer dans une activité, vous devez faire une étude de faisabilité de votre idée... Ensuite il faut se formaliser pour participer aux appels d'offres, avoir accès au financement, aux différentes foires de promotion de produits", a dit Rahamani Madjidi. Lui aussi est revenu sur les formes juridiques d'entreprise en détaillant les spécificités liées à une entreprise individuelle, une SARL ou une SA. Rien à dire, Konate Dega Agossou, Conseiller communal, y voit "trop de contraintes administratives qui pourraient ralentir les jeunes dans leur volonté de servir leur commune".

Représentant la DGI, Bernice Agbetou, inspecteur des impôts, a pour parlé des obligations des entreprises : "Puisqu'on incite à la création d'entreprises locales... Et pour que chaque entrepreneur connaisse ses obligations vis-à-vis de l'Etat et de sa commune". Elle a expliqué le fonctionnement des impôts tels que : la TPS, IBA, IS, AIB, la TVA, VPS, ITS, TFU, l'IRF, la contribution des patentes, la TVM, la taxe sur les transactions immobilières auxquels doivent faire face les opérateurs économiques. Elle en a également donné les modes de calcul, de déclaration et de liquidation. "Les entreprises nouvellement créées bénéficient de plusieurs facilités", a-t-elle fait noter.



L'une des questions posées après son intervention est de savoir la différence entre le VPS et l'ITS. Qu'en est-il de la fiscalité des entreprises du secteur numérique ? " Nous qui sommes dans le numérique aimerions comprendre aussi de façon claire, les types d'impôts auxquels nous sommes appelés à faire face", a dit Gbetome Théophile, chef d'entreprise. Bernice Agbetou a apporté des éclaircissements.

Notons que des communes prennent de plus en plus des décisions pour répertorier et rassembler l'ensemble de leurs acteurs économiques autour des enjeux de développement à la base. Outre Sèmè-Kpodji, la commune de Ouidah est dans cette logique.

Se conformer aux textes en tant qu'entreprise avant de se positionner sur un marché public.

SYNTHÈSE TRANSVERSALE

Vers une nouvelle grammaire économique territoriale

Les rencontres locales révèlent que l'économie de demain se pense au plus près des territoires, avec des logiques de coopération, d'autonomie et de valorisation des ressources locales. Elles dessinent une nouvelle grammaire économique, fondée sur la proximité, l'agilité et l'humain. L'économie locale n'est plus un simple levier de développement : elle devient un pilier stratégique pour un futur plus solidaire et résilient. Les récentes rencontres locales organisées par la quinzaine de communes à travers le Bénin ont révélé un dynamisme territorial inédit autour d'un enjeu commun : stimuler l'économie locale de manière inclusive, résiliente et durable.

.....

- Malgré la diversité géographique, les rencontres convergent sur plusieurs enjeux majeurs :

Relocalisation de la production : Encourager les circuits courts, soutenir l'artisanat et les filières agricoles de proximité.

Soutien aux TPE/PME : Faciliter l'accès au financement, à la formation, et à l'innovation pour les acteurs économiques locaux.

Insertion et emploi local : Créer des opportunités pour les jeunes, les femmes et les personnes éloignées de l'emploi, en misant sur les besoins spécifiques du territoire.

Résilience territoriale : Développer des modèles économiques capables de résister aux chocs (climatiques, sanitaires, économiques...).

- Ces objectifs traduisent une ambition claire : faire de l'économie locale un levier de souveraineté, de cohésion sociale et d'innovation.

- Diversité des formats et approches : chaque territoire son tempo

Forums participatifs avec les citoyens, élus, entreprises, et associations pour co-construire des feuilles de route



GRANDES INTERVIEWS

A l'occasion des rencontres locales organisées autour de l'essor de l'économie locale, votre Magazine a recueilli les points de vue de deux acteurs clés : un élu et un spécialiste des questions de développement au niveau local. Malgré des rôles différents, ils s'accordent sur un constat : la relance viendra des territoires.

Lisez plutôt !

Alain Zomadi, Expert-Conseiller en Dialogue Public-Privé et en Partenariat Public-Privé (Abomey-calavi)

Mag IYBA-SEED AU BENIN : Votre mot en tant que spécialiste des questions de décentralisation sur l'opportunité de ces rencontres ?



Alain Zomadi

" Il y a plusieurs possibilités de régler le problème de l'économie locale. On peut faire une entrée par l'approche territoriale, on peut faire également une entrée par l'approche de l'organisation des filières et des chaînes de valeurs. On peut faire aussi une entrée par les flux financiers qui rentrent dans le territoire. Ça dépend, à Abomey-calavi j'ai recommandé l'approche territoriale.

L'approche territoriale c'est quoi ? L'économie n'a pas de territoire, en fait. Si nous nous contentons au territoire administratif avec les différentes limites, on ne va pas régler l'affaire. Alors, dans l'approche territoriale, nous regardons la fonction de chaque arrondissement et du centre urbain qui fournit en réalité des services urbains. L'économie à dynamiser au niveau du centre urbain ne sera pas alors la même qu'il faut dynamiser au niveau des arrondissements qui ont en réalité une fonction rurale. Les opérateurs économiques, les agriculteurs, il faut régler leur problème en fonction du territoire. Il faut faire le diagnostic territorial, croiser les choses et mettre les gens au travail."

Mag IYBA-SEED AU BENIN : Quels sont les défis qui se présentent désormais aux communes ?

Alain Zomadi

"Je pense que le grand défi c'est d'abord leur schéma directeur d'aménagement communal qui est un outil de planification spatiale, pour affecter les sols. Parce que, quand on n'a pas ça, on ne peut pas orienter le territoire en termes d'aménagement.

Ça ne suffit pas, les communes qui ont ça, doivent se doter d'un plan de développement urbain. Je crois que les textes les y obligent pour contenir l'espace urbain. La sécurisation foncière est donc capitale. On ne peut pas consommer le foncier rien que pour l'habitat, il faut produire."

Mag IYBA-SEED AU BENIN : *Quelle partition pour la jeunesse dans cette nouvelle dynamique communale ?*

Alain Zomadi

"L'autre problème que nous avons, c'est un problème de mentalité. Il faut que la mairie sensibilise les jeunes. Parce que les jeunes veulent de plus en plus la vie facile, il faut donc les sensibiliser et mettre le cap sur le développement territorial. La jeunesse doit apprendre à travailler. Formez-vous ! C'est sur la jeunesse qu'on compte pour créer la richesse. Il y a beaucoup d'investisseurs qui viennent. Nous les avons écoutés, beaucoup ont dit, qu'ils ont fait des choses qui n'ont pas marché pour plusieurs raisons, il y a la pesanteur fiscale. Il y a aussi que les jeunes qui viennent ne veulent pas travailler et font capoter les projets. Donc jeunesse, prenez votre temps, soyez sérieux, aimez le travail et la terre !"

Christian Houetchenou, maire (commune de Ouidah)

Mag IYBA-SEED AU BENIN : *Que peut-on espérer après cette rencontre des acteurs locaux ?*

Pour le maire de Ouidah, ce qui reste, c'est le rassemblement autour des enjeux du développement local.



Christian Houetchenou

"Je voudrais dire aux filles et fils de Ouidah, qu'ils soient dans la Cité de Kpassè, qu'ils soient dans la diaspora béninoise (Cotonou, Calavi, Natitingou, Parakou...) ou même qu'ils soient dans la diaspora internationale, hors de notre pays le Bénin, je voudrais leur dire que l'occasion tant attendu pour que chacun d'eux puissent venir saisir les opportunités de développement de la cité de Kpassè est enfin arrivée"

AUTRES RECOMMANDATIONS DES RL-DPPP

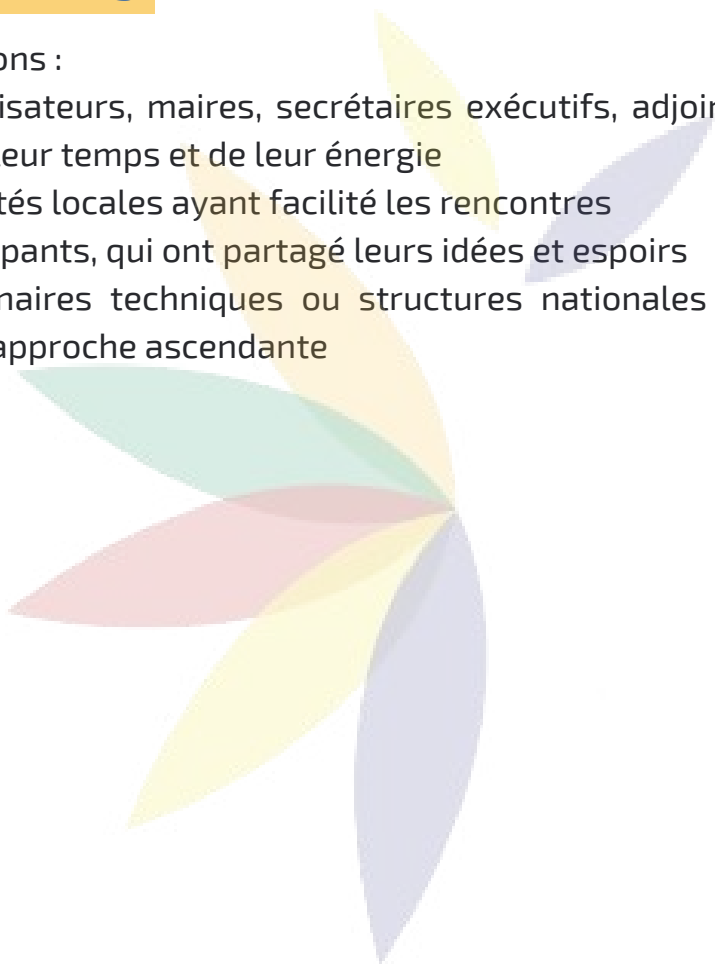
Ce que les communautés recommandent pour la suite :

- Institutionnaliser le cadre de concertation Public-Privé (pour les communes qui ne l'ont pas encore fait) et veiller à son fonctionnement
- Financer de petites suites concrètes après chaque rencontre
- Créer et multiplier les centres de formation pour les jeunes sur les territoires
- Résoudre le problème du foncier
- Prioriser et accompagner les investisseurs locaux

REMERCIEMENTS

Nous remercions :

- Les organisateurs, maires, secrétaires exécutifs, adjoints au maire, qui ont donné de leur temps et de leur énergie
- Les autorités locales ayant facilité les rencontres
- Les participants, qui ont partagé leurs idées et espoirs
- Les partenaires techniques ou structures nationales pour leur confiance dans une approche ascendante





Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin



ADPME
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES



MINISTÈRE
DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN